NOS DÉCHETS ÉVOLUENT

Notre collecte aussi !

À partir de 2027,
la collecte des ordures ménagères évolue
sur le territoire du Pays de Ribeauvillé.

À partir de 2027,
votre poubelle
sera collectée
tous les 15 jours



PAYS DE RiBeauVillé
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.paysderibeauville.fr

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À CHAQUE SITUATION

PROFESSIONNELS



Vous produisez beaucoup de déchets ou avez besoin de collectes plus fréquentes ?
Le passage à une collecte tous les 15 jours concerne le fonctionnement général du service. Mais les besoins des professionnels peuvent être différents.
Des solutions adaptées pourront être étudiées selon votre activité et vos volumes de déchets. Faites connaître vos besoins afin d'identifier la solution la plus adaptée à votre situation.

Je réponds au formulaire pour renseigner mes besoins !

Les professionnels peuvent également se rapprocher directement d'un prestataire privé pour étudier une solution de collecte et de valorisation adaptée à leur activité.



IMMEUBLES & COPROPRIÉTÉS

En habitat collectif, **les habitudes et les besoins de collecte peuvent être différents** de ceux d'une maison individuelle. C'est pourquoi les copropriétés, bailleurs et gestionnaires d'immeubles seront accompagnés pour préparer sereinement le passage au nouveau rythme de collecte.

Ensemble, nous étudierons la solution la plus adaptée à chaque situation.

Vous gérez un immeuble ? Faites connaître votre situation.



POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Nos habitudes ont changé, le service s'adapte

Il y a encore quelques années, une grande partie de nos déchets finissait dans la poubelle noire.
Aujourd'hui, les choses ont changé.

Les déchets alimentaires sont triés à la source et déposés dans les bornes dédiées.





Les emballages, papiers et cartons sont également orientés vers les bornes jaunes grâce aux nouvelles consignes de tri.
Il devient donc logique d'adapter la fréquence de collecte à cette nouvelle réalité.

AVANT



56%
de l'ensemble de nos déchets allait dans la poubelle noire

COLLECTE CHAQUE SEMAINE



MAINTENANT

15%
de l'ensemble de nos déchets vont dans la poubelle noire

COLLECTE TOUS LES 15 JOURS



UNE ÉVOLUTION QUI A DU SENS



L'adaptation de la collecte permet de **limiter** en partie **la hausse des coûts de l'énergie et de l'inflation**.

Collecter moins souvent, c'est s'adapter aux habitudes des habitants :
En 2025, les bacs ont été sortis par les usagers moins d'une fois par mois (9,5 fois par an en moyenne).

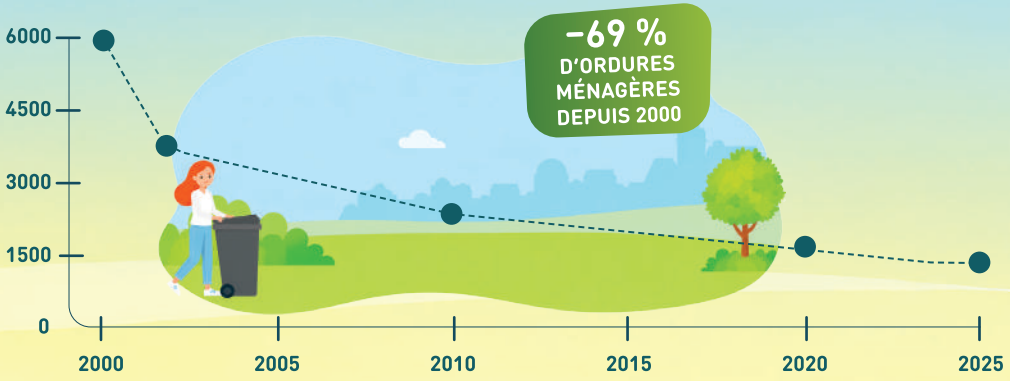




Moins de tournées de collecte, c'est **moins de kilomètres parcours** et donc **moins de pollution**.

CE QUI A CHANGÉ DEPUIS QUELQUES ANNÉES

Ordures ménagères (en tonnes)



2000
56% des déchets dans la poubelle noire

2002
Passage à la **facturation en fonction du poids**

2023
Extension du tri
→ davantage d'emballages triés

2024
Tri des déchets alimentaires
→ les déchets alimentaires sortent du bac noir

2027
Collecte du bac noir tous les 15 jours

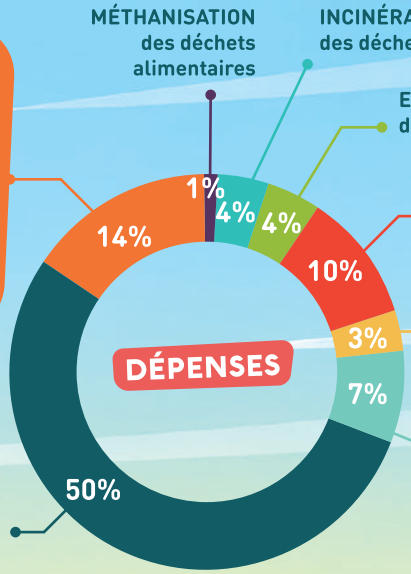
« Mais alors… pourquoi ma facture ne baisse pas ? »

Moins de passages ne veut pas dire facture divisée par deux… mais c'est une question légitime.

Votre facture déchets ne finance pas uniquement le passage du camion poubelle. Elle finance l'ensemble des services qui permettent de collecter, trier, traiter et valoriser les déchets sur le territoire.

VOTRE FACTURE FINANCE TOUT UN SERVICE !

COÛT DU CENTRE DE TRI ET COÛT DES « REFUS DE TRI » :
Un refus de tri est un déchet déposé dans la mauvaise borne par l'habitant et écarté au centre de tri puis incinéré ! **26 % du total des déchets triés en 2025 sont des « REFUS DE TRI », soit un coût de 246 000 € de traitement supplémentaire !**



- **MÉTHANISATION** des déchets alimentaires — 1 %
- **INCINÉRATION** des déchets non recyclables — 4 %
- **ENFOUISSEMENT** des déchets ultimes — 4 %
- **CHARGES DE FONCTIONNEMENT** (matériel, études et prestations externes…) — 10 %
- **INFORMATION ET SENSIBILISATION** au tri et à la réduction des déchets — 3 %
- **ACHAT ET MAINTENANCE** des bacs noirs et bornes de tri — 7 %
- **COLLECTE DES BACS NOIRS** Vidage des bornes de tri Transport des bennes de déchèteries — 50 %
- 14 %

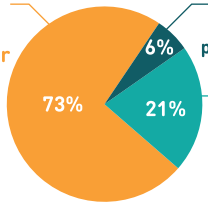
En 2027, le coût des prestations assurées par nos prestataires pour la collecte, le tri, le transport et le traitement des déchets devrait augmenter d'environ 20 %. Le passage à une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours permettra de compenser une partie de cette augmentation.

IDÉE REÇUE !

« **On trie, et la com com se fait de l'argent en revendant nos déchets !** »

En réalité, la revente des matériaux ne correspond qu'à 6 % des recettes.

RECETTES



LES INFOS PRATIQUES

À partir de 2027, quand sortir mon bac ?

Nouveau PLANNING de COLLECTE

		MARDI	JEUDI
Semaines PAIRES	MATIN	Ribeauvillé	Thannenkirch Saint-Hippolyte
	APRÈS-MIDI	Ribeauvillé Aubure	Guémar Illhaeusern
Semaines IMPAIRES	MATIN	Riquewihr Bennwihr + gare	Bergheim Rodern Rorschwihr
	APRÈS-MIDI	Beblenheim Hunawihr Zellenberg	Mittelwihr Ostheim

Trouver une BORNE près de CHEZ VOUS

Le bon déchet, au bon endroit



Carte des bornes

Ne pas jeter sur la voie publique

LE TRI FACILE
PAPIER

Les DÉCHÈTERIES

DÉCHÈTERIE DE RIQUEWIHR
(rue des Prés)
Lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45
Samedi de 8 h à 11 h 45
et de 13 h à 17 h 15

DÉCHÈTERIE DE RIBEAUVILLÉ
(rue des Hirondelles)
Lundi au vendredi de 13 h à 17 h 15
Samedi de 8 h à 11 h 45
et de 13 h à 17 h 15

Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé
1 rue Pierre de Coubertin 68150 Ribeauvillé
03 89 73 27 10
dechets@paysderibeauville.fr

HORAIRES
Lundi et Mercredi : 9 h-12 h / 14 h–17 h
Mardi et Vendredi : 9 h–12 h
Jeudi : 8 h-12 h / 13 h 30-18 h

PAYS DE RIBEAUVILLÉ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES